

Aux présidents de club, aux directeurs sportifs,

01.12.2011

Aux coureurs de la série Départementale, Pass Cycliste ou Pass Open

La commission du Cyclisme Pour Tous vous propose les règles ci-dessous afin de gérer l'aspect sportif de notre catégorie. Chacun des licenciés en 2011, s'est vu attribué l'une des 4 catégories maintenant en place pour démarrer la saison 2012. Pour ce qui est des coureurs qui disposeront de la licence PASS OPEN, ils ne peuvent être classés qu'en D1 ou D2, et pour ceux qui ont la licence PASS CYCLISME, en D1, D2, D3 ou D4. Sur chaque course départementale où la longueur de circuit le permet, les organisateurs devront respecter le cahier des charges établi au niveau national et qui impose deux départs distincts (D1-D2 puis D3-D4). La règle qui prévaudra dans chaque course sera celle de : 1 course, 1 départ, 1 classement OU 2 courses, 2 départs, 2 classements (pas de classements propres à chaque catégorie)

Pour toute demande de 1ère licence Départementale :

Seul l'âge peut-être pris en compte, puisque par essence nous ne connaissons pas les récipiendaires.

1. Vous avez entre 17/39 ans nous vous plaçons en D2,
2. Vous avez entre 40/49 ans nous vous plaçons en D3,
3. Vous avez 50 ans et + nous vous plaçons en D4 ;
4. Il est possible pour les coureurs qui le souhaitent de démarrer dans la catégorie supérieure.

Pour tous les coureurs licenciés en 2011, le classement 2012 a été établi en se basant sur les résultats des différentes courses et, pour la grande majorité des coureurs en appliquant les critères d'âge énoncés ci-dessus. Le classement s'affinera au cours de la saison et d'une saison à l'autre par le jeu des changements de catégorie qui sont régis de la manière suivante :

En cours de saison, ils passent en série Compétition, sans repayer leur licence :

Montent en 3e caté FFC, les coureurs de D1 qui ont 3 victoires ou 2 victoires et 25 points (supériorité manifeste).

Montent en 3e caté FFC, à la 1ère victoire, tous les coureurs de D1 qui ont obtenu une rétrogradation.

Montent en 3e caté FFC, à la 1ère victoire, tous les coureurs de D1 de **moins de 23 ANS**.

En cours de saison, ils passent dans la catégorie supérieure, sans repayer leur licence :

1. un coureur de D4 monte en D3, en gagnant 1 course (donc une D3/D4).
2. un coureur de D3 monte en D2, en gagnant 2 courses (passage + difficile, changement de course).
3. un coureur de D2 monte en D1, en gagnant 1 course (donc une D1/D2).

En fin de saison :

Montent en 3e caté FFC, les PASS OPEN qui ont marqué au **moins 5 points FFC** dans l'année écoulée, quel que soit leur bilan en D1. On estime qu'un coureur peut marquer quelques points dans certaines courses compétitions l'été où il suffit de terminer pour être classé sans que cela fasse forcément de lui un coureur qui dispose du niveau 3^e catégorie.

Montent d'une catégorie, de D4 à D3 et de D2 à D1, les coureurs qui ont MARQUE au moins 25 points l'année écoulée (seul les 5 premiers de chaque course marquent). Le délicat passage de D3 à D2 ne se fait qu'à la double victoire.

Tableau des points : les points sont gérés par un logiciel dédié sur le site national :

Place	1er	2eme	3eme	4eme	5eme
Points marqués	6 points	4 points	3 points	2 points	1 point

Remarque : La commission du Cyclisme Pour Tous se réserve le droit d'étudier le cas de coureurs qui, de part leur niveau sportif supérieur à cette classe ou par une attitude jugée trop éloignée du Cyclisme de Loisirs, remettrait en cause l'unité de la série Départementale.

Commission : La commission du CPT souhaiterait s'étoffer au cours de la saison 2012 et pour ça nous recherchons un coureur Référent par département, véritable courroie entre la commission régionale et les pratiquants de son département, il nous apportera ses connaissances et sa clairvoyance.

Contact : Jean-Charles NOEL (UC Remiremont) – domojc.noel@sfr.fr – 06.01.10.46.21.